



ARRÊTÉ DEP-2024-266 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 février 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Assistant(e) technique en milieux familial et collectif;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Assistant(e) technique en milieux familial et collectif pour la session 2024 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Président:

Monsieur Marc LEGEMBLE, professionnel

Vice-présidente :

Madame Hélène LALOYAUX, enseignante

Enseignants:

Madame Louisa ROUBIOU Monsieur Denis AUBERVAL

Professionnels:

Monsieur Yvon CAULIER
Monsieur Alexandre FRANCIETTE

Article 2: La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

Frédéric MULLER

SIEC – Maison des examens 7 rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL CEDEX Tél: 01 49 12 23 00

siec education fr

